

Le programme du Contrat de Quartier Durable Magritte approuvé

Lancement de la phase d'exécution de 4 ans

Le Contrat de Quartier Durable Magritte vise à dynamiser le quartier Magritte. Depuis le 1^{er} août 2018, la commune a reçu le feu vert de la Région bruxelloise pour activer les projets 'matériels'. Il s'agit des projets de construction, de rénovation et d'aménagement de l'espace public, ainsi que des actions socio-économiques prévus dans le programme du Contrat de Quartier.

Le Contrat de Quartier Durable (CQD) Magritte est un programme de revitalisation urbaine initié par la Région de Bruxelles-Capitale et la commune de Jette. Elaboré depuis le mois d'août 2017, le programme du CQD Magritte a été remis à la Région le 30 avril 2018, à la suite d'un processus participatif intense. L'ensemble des projets ont été pensés et conçus avec la participation des citoyens.

Soyez acteur de votre quartier

La collaboration des habitants et des usagers du périmètre d'intervention est une condition sine qua non à la réussite d'un Contrat de Quartier.

Comment devenir acteur ?

- Chaque projet 'matériel' (le nouveau parc de maillage, la maison de quartier, le repair-Café vélo-laverie, ...) fera l'objet d'une consultation citoyenne spécifique. Vous souhaitez être prévenu personnellement ? Inscrivez-vous à la mailing list du CDQ Magritte !
- Participez aux Assemblées générales de quartier ouvertes à tous
- Devenez membre de la Commission de Quartier
- Participez aux événements du CQD Magritte
- Exprimez-vous lors des enquêtes publiques et commissions de concertation
- Participez aux appels à projets et initiatives citoyennes

Appel à initiatives citoyennes

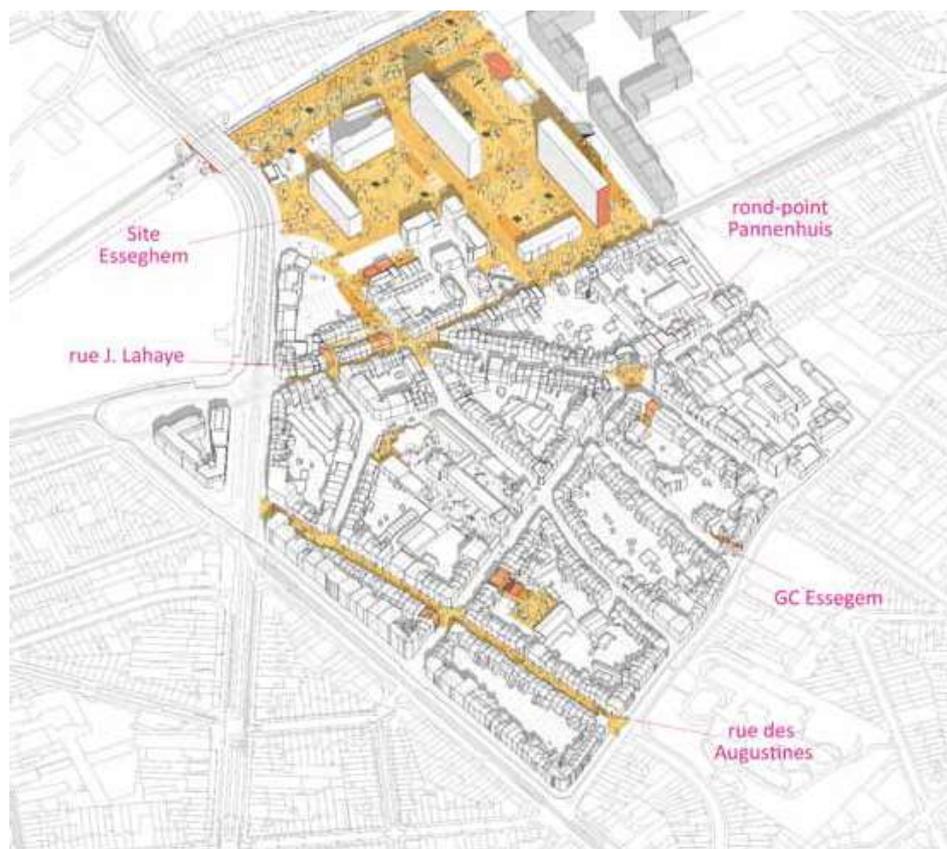
Votre projet pour améliorer la vie de votre quartier

Vous avez envie de proposer et de porter un projet pour améliorer la qualité de vie du quartier Magritte ? C'est le moment de passer à l'action : le CQD Magritte lance un appel à initiatives citoyennes entre septembre et octobre 2018. Une enveloppe totale de 10.000 € est disponible pour concrétiser les meilleurs projets des citoyens.

La mobilité douce et l'accessibilité pour tous, l'art urbain, les projets culturels, la propreté publique et la gestion des déchets, l'alimentation durable et saine, la verdurisation et les jardins partagés, les actions sportives, les réseaux d'entraide et d'échanges de savoir, ... les thèmes sont multiples et ouverts afin de laisser place à votre créativité. Comment participer ? Consultez le règlement sur le site du CQD Magritte.

Plus d'infos :

Service Contrat de Quartier Durable
 cq-dw@jette.irisnet.be
 www.cq-d-magritte-dw.be
 Facebook (cdqmagrittedw)



contrat de quartier durable
MAGRITTE
 duurzaam wijkcontract